

Covid-19 : le service funéraire de la Ville s'adapte

Dans le cadre des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19, et suite au renforcement des mesures de confinement annoncées par le gouvernement, **l'ensemble des cimetières** (Louyat, Landouge et Beaune-les-Mines) **sont fermés à compter du 24 mars et jusqu'à nouvel ordre**. Ils restent ouverts uniquement pour les cortèges (limités à 12 personnes) lors d'inhumations.

Par ailleurs, **la chambre funéraire reste ouverte du lundi au dimanche de 8h à 11h45 et de 13h45 à 17h30**. Dans chaque salon de la chambre funéraire, 4 personnes maximum sont autorisées en même temps.